

Conseil régional

La Présidente

Paris, le **24 NOV. 2017**

Réf : CRIDF/VP/EC/SL n°D17- 2549

Madame Vanessa GHIATI
Conseillère régionale
Adjointe au Maire de Malakoff
Groupe Front de Gauche
CONSEIL REGIONAL
57 rue de Babylone
75359 PARIS CEDEX 07 SP

Madame la Conseillère régionale, *Vanessa*,

La construction de la bibliothèque universitaire de Malakoff est une opération inscrite au CPER 2007-2013 et financé 100% par la Région Ile-de-France. C'est un projet de bonne qualité qui respecte en tous points les besoins de l'université. La Région a consacré 9M€ et plusieurs mois de travail de ses services au côté du mandataire, et le projet n'a été remis en question à aucun moment.

La Région a confié cette opération à un mandataire reconnu, la SEM 92 devenu Citallios, qui a dédié une personne expérimentée à temps plein et une assistante pour son suivi. La Région s'est investie à toutes les étapes, à ses côtés avec un chargé d'opération. Toutefois, il s'agit d'une opération qui a présenté des difficultés depuis le début : 2 appels d'offres infructueux qui ont obligé la Région à augmenter le budget initialement prévu, une faillite d'entreprise au mauvais moment, le décès du chef de l'entreprise SACMA au 2/3 du chantier, un chantier difficile à relancer après la faillite. Après plusieurs reports de la livraison en raison de ces difficultés, la bibliothèque a été réceptionnée le 06 décembre 2016, réception prononcée avec de nombreuses réserves. Au vu de ces réserves et des nombreuses malfaçons apparues depuis janvier 2017 -au cours de la l'année de Garantie de Parfait Achèvement (GPA)- la Région maître d'ouvrage n'a pas remis le bâtiment à l'Etat.

Depuis la réception, la Région a notifié aux entreprises titulaires des différents lots les réserves et les non-conformités constatées par la commission de sécurité. Or, les interventions des entreprises suite aux remarques de la commission de sécurité ont été très partielles et insatisfaisantes. La Région et son mandataire ont mis en demeure les entreprises défaillantes à de nombreuses reprises et ont effectué 2 constats en présence d'un huissier pour constater la carence. Un expert a également été mandaté. Un nouveau et ultime constat est prévu le 28 novembre.

Soucieuse de l'ouverture de la bibliothèque au plus vite, notamment pour ne pas pénaliser davantage les étudiants, la Région avait fait dès le mois de septembre, des propositions de mesures conservatoires qui n'ont pas été acceptées par l'université. Pour la même raison, la Région a fait le choix de continuer avec les entreprises en responsabilité, choisies par le maître d'œuvre sur la base de leurs compétences et références, car pour une substitution aux frais et risques, les délais sont très longs (minimum 6 mois).

Aujourd'hui, le constat de la Région est que les réserves qui restent à lever avant de pouvoir ouvrir au public en toute sécurité sont peu nombreuses et en cours de résolution. L'Université a d'ores et déjà investi les lieux et installé les ouvrages. Une prolongation de la GPA est bien prévue pour les entreprises qui avancent résolument vers la levée de leurs réserves.

Dans ce contexte, je vous confirme l'investissement total de mes services. La Région fait tout son possible et prend toutes les mesures nécessaires pour la résolution du blocage dans les meilleurs délais, y compris via le lancement d'un marché de substitution aux frais et risques si besoin in fine.

Depuis le début, l'Université a été étroitement associée au chantier et je suis convaincue que nous serons collectivement fiers de cet équipement universitaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère régionale, l'expression de ma très haute considération.

Bien cordialement



Valérie PECRESSE